

Déploiement de la **REP PMCB** en Bretagne

Suivi 2025 – mardi 2 décembre 2025
Cellule Économique de Bretagne



Les missions 2025 de la Cellule Économique de Bretagne



Assurer la mise à jour et l'enrichissement de l'outil Power BI permettant le suivi du déploiement de la REP PMCB



Identifier les zones blanches en tension



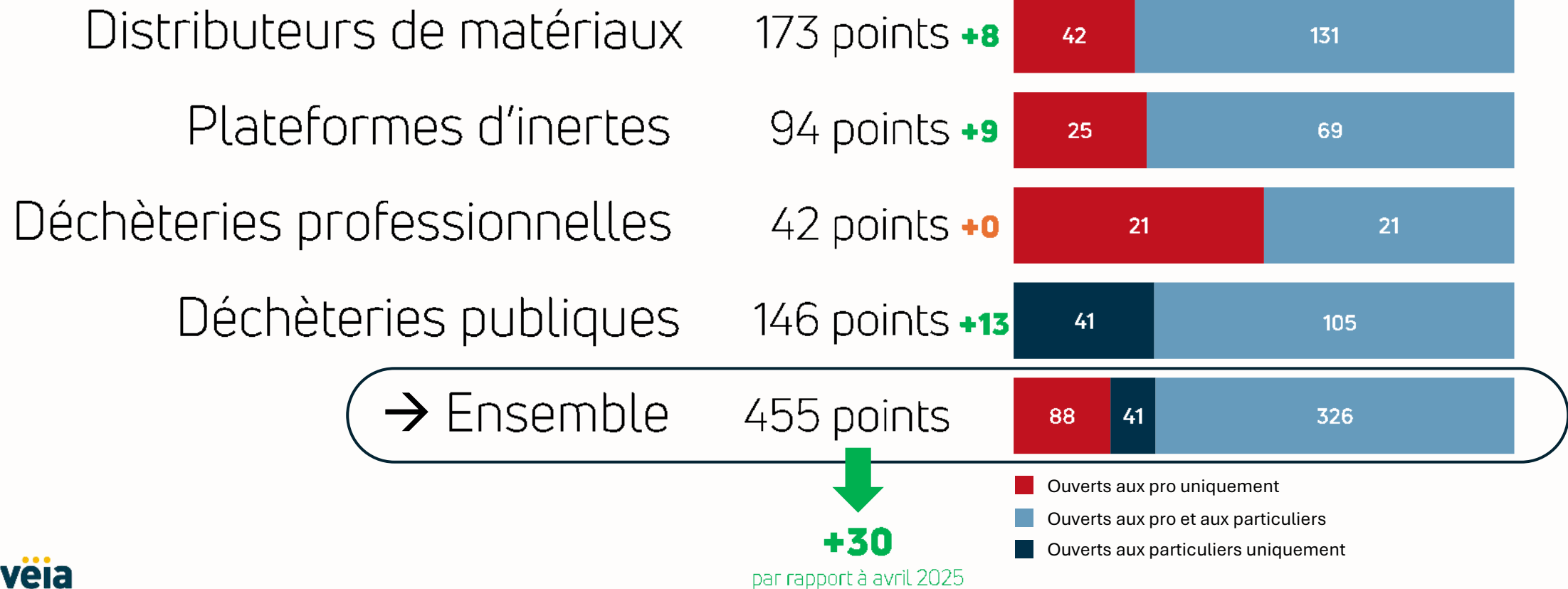
La situation aujourd'hui (au 17 octobre 2025)



→ **Les points de reprise
« actifs REP PMCB »**

455 points de reprise « actifs REP PMCB » (au 17 octobre 2025)

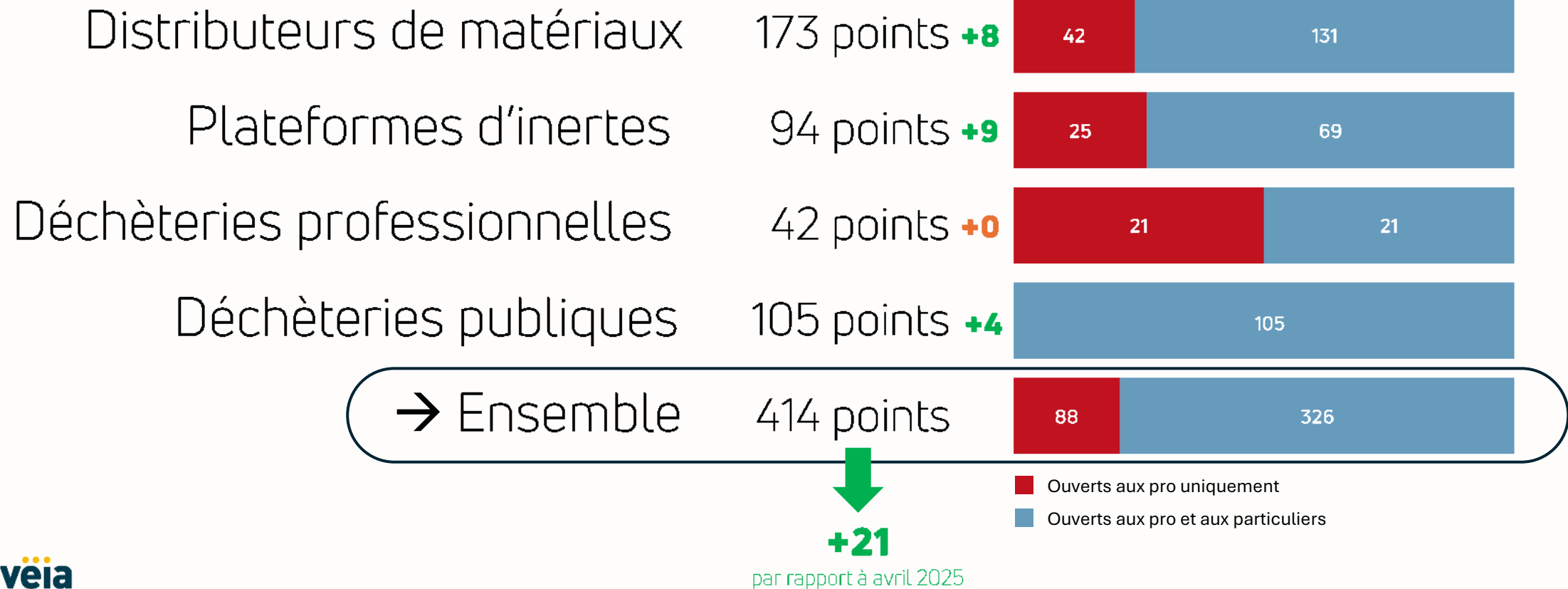
(contre 425 en avril 2025)



414 points de reprise « actifs REP PMCB »

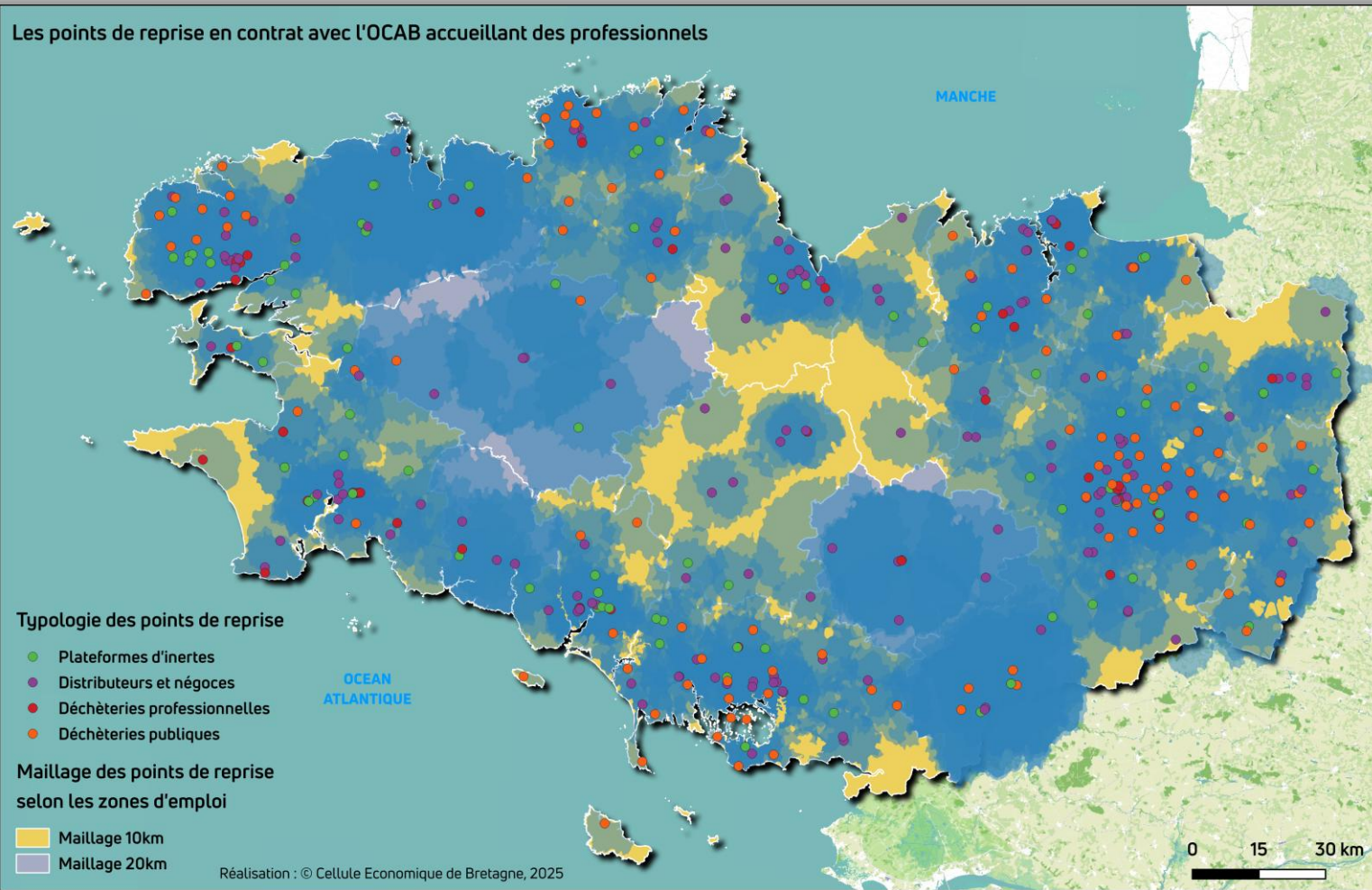
accueillant des professionnels (au 17 octobre 2025)

(contre 393 en avril 2025)

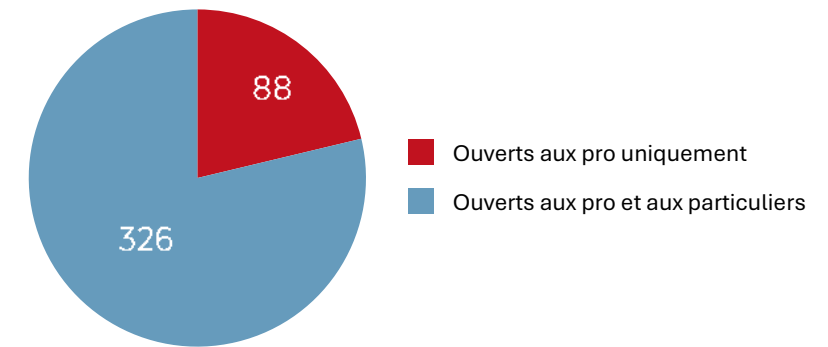


414 points de reprise « actifs REP PMCB » (au 17 octobre 2025)

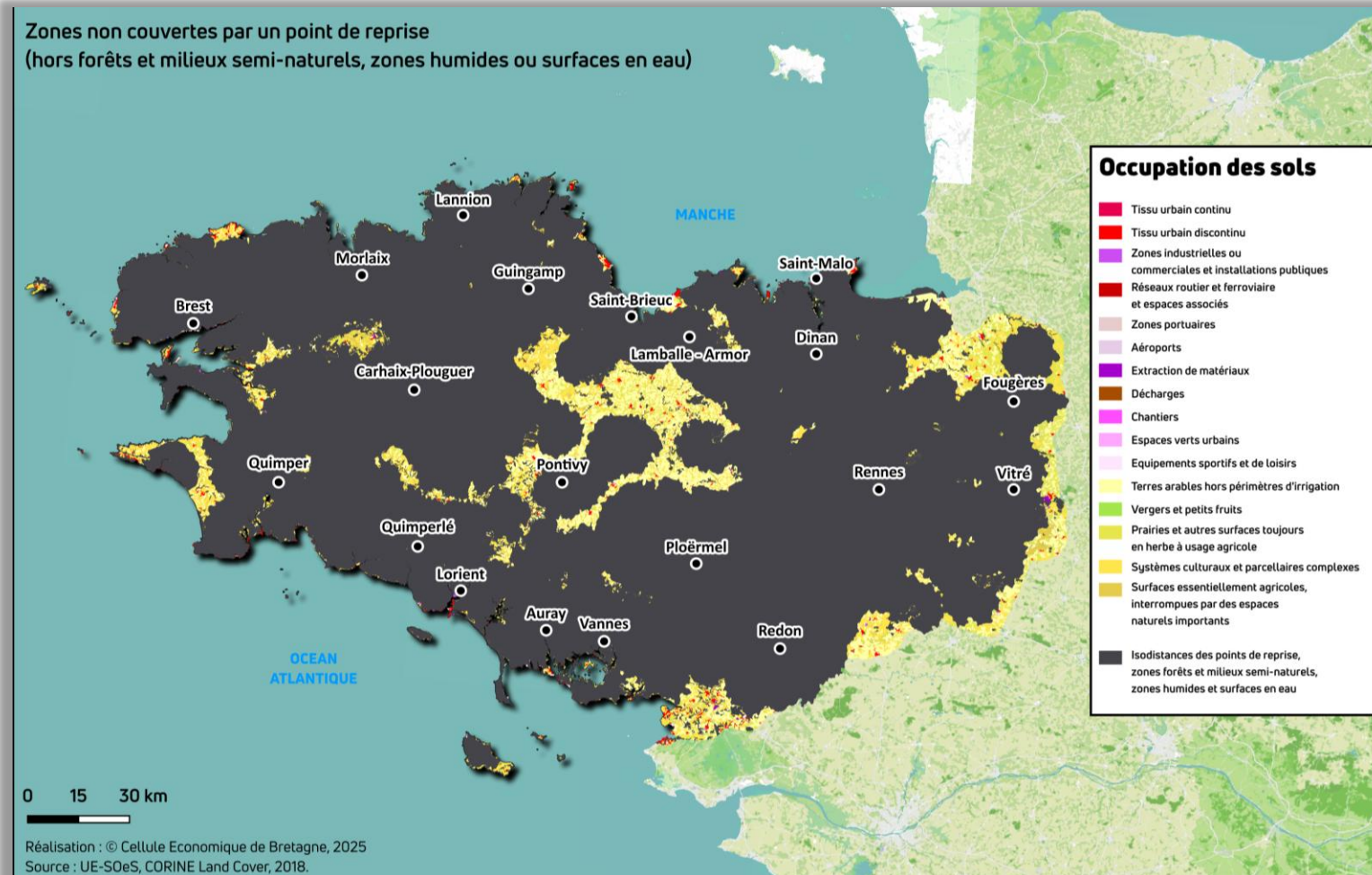
(contre 393 en avril 2025)



Plateformes d'inertes	94 points
Distributeurs de matériaux	173 points
Déchèteries professionnelles	42 points
Déchèteries publiques	105 points



Analyse des zones blanches sans point de reprise en fonction de l'occupation des sols



Taux de couverture par un point de reprise REP PMCB
(hors forêts et milieux semi-naturels, zones humides et surfaces en eau)

90 %
du territoire

contre **88 %**
en avril 2025

96 %
des entreprises

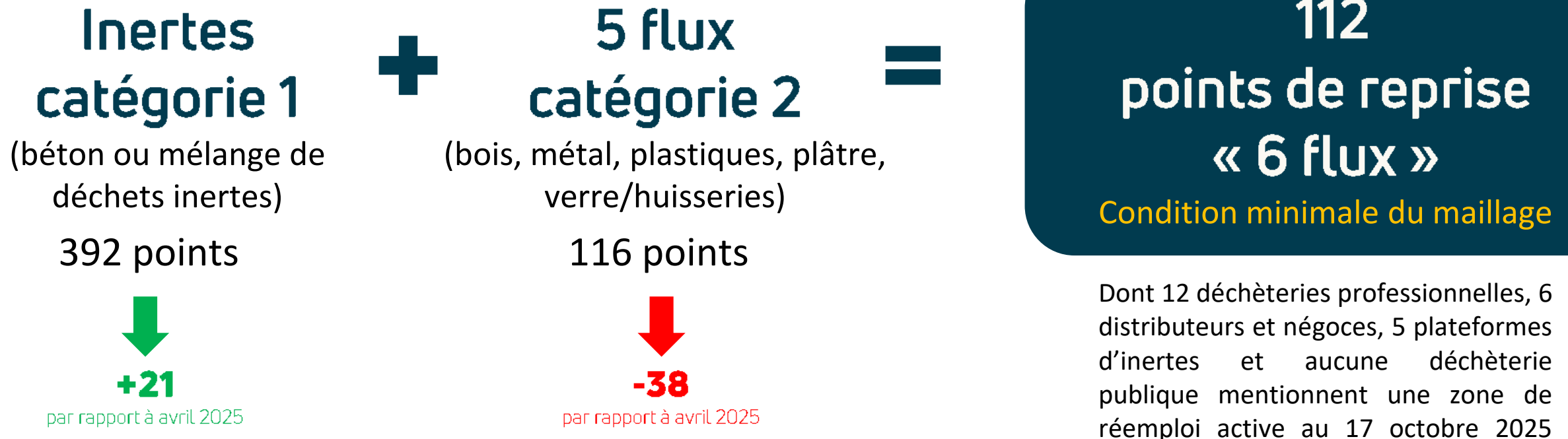
contre **96 %**
en avril 2025



→ **Accueil des 6 flux de déchets**

Points de reprise « 6 flux » : un maillage régional de 112 sites

(contre 150 en avril 2025)



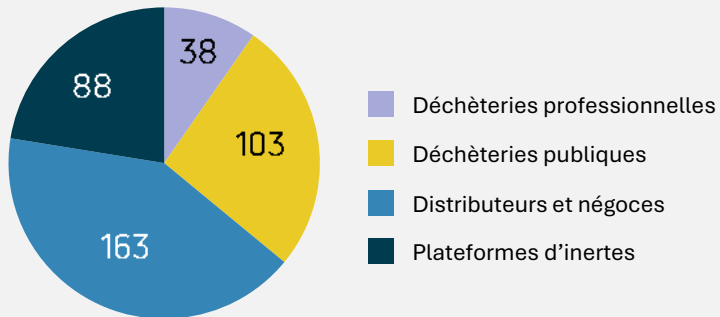
Points de reprise : un maillage différent selon les matériaux

INERTE

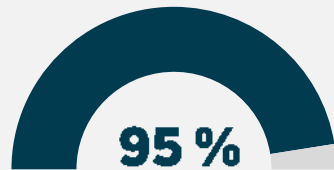
392

+21
par rapport
à avril 2025

Points de reprise REP PMCB
adhérents à l'OCA Bâtiment ouvertes
aux détenteurs professionnels



Taux de couverture
des établissements de Bâtiment



624 000 tonnes collectées en 2024

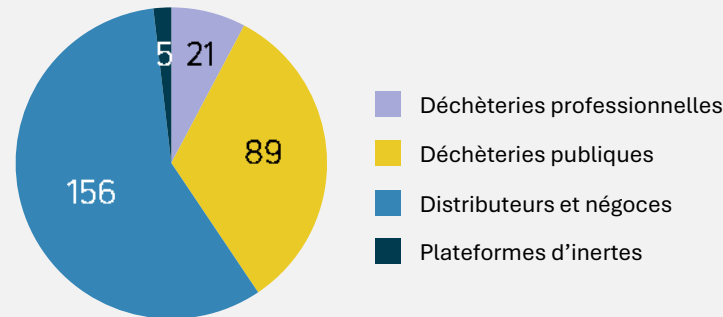
Source : ADEME

BOIS

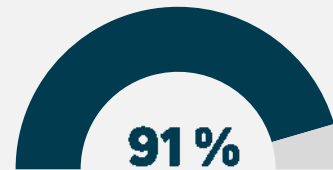
271

+33
par rapport
à avril 2025

Points de reprise REP PMCB
adhérents à l'OCA Bâtiment ouvertes
aux détenteurs professionnels



Taux de couverture
des établissements de Bâtiment



16 300 tonnes collectées en 2024

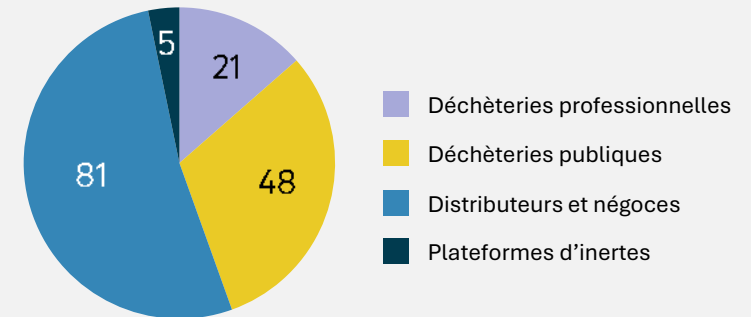
Source : ADEME

HUISSERIE

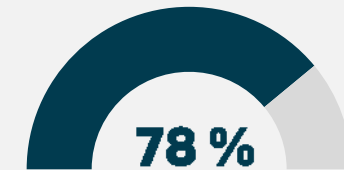
155

-39
par rapport
à avril 2025

Points de reprise REP PMCB
adhérents à l'OCA Bâtiment ouvertes
aux détenteurs professionnels



Taux de couverture
des établissements de Bâtiment



2 100 tonnes collectées en 2024

Source : ADEME

Points de reprise : un maillage différent selon les matériaux

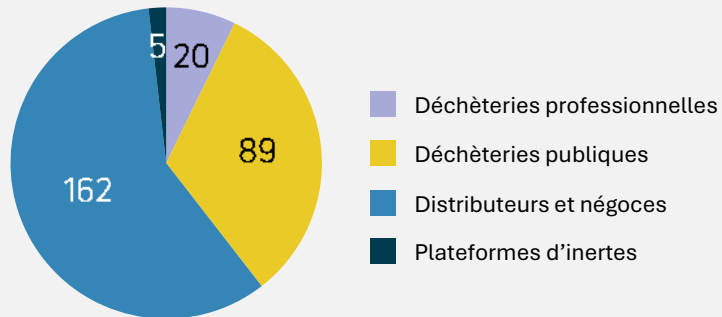
MÉTAL

276

+3

par rapport
à avril 2025

Points de reprise REP PMCB
adhérents à l'OCA Bâtiment ouvertes
aux détenteurs professionnels



Taux de couverture
des établissements de Bâtiment



100 tonnes collectées en 2024

Source : ADEME

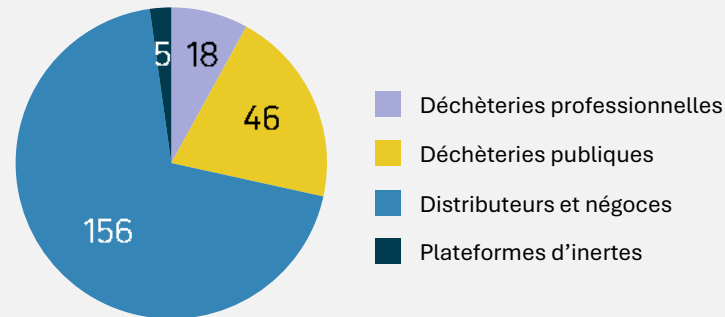
PLASTIQUE

225

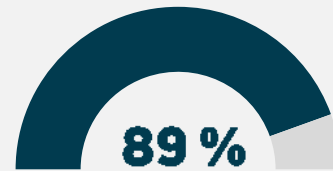
+17

par rapport
à avril 2025

Points de reprise REP PMCB
adhérents à l'OCA Bâtiment ouvertes
aux détenteurs professionnels



Taux de couverture
des établissements de Bâtiment



700 tonnes collectées en 2024

Source : ADEME

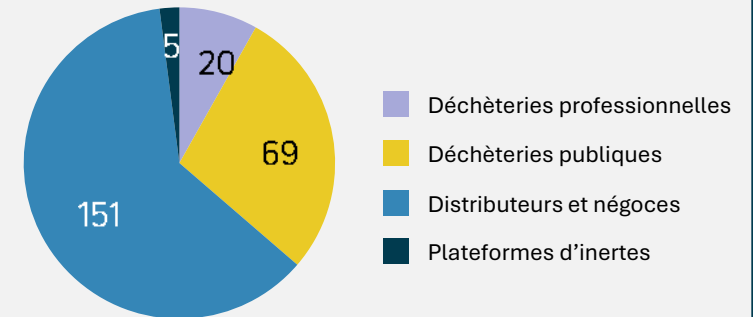
PLÂTRE

245

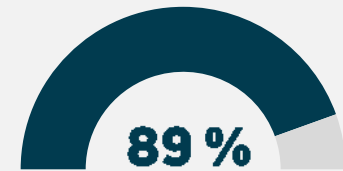
+19

par rapport
à avril 2025

Points de reprise REP PMCB
adhérents à l'OCA Bâtiment ouvertes
aux détenteurs professionnels



Taux de couverture
des établissements de Bâtiment



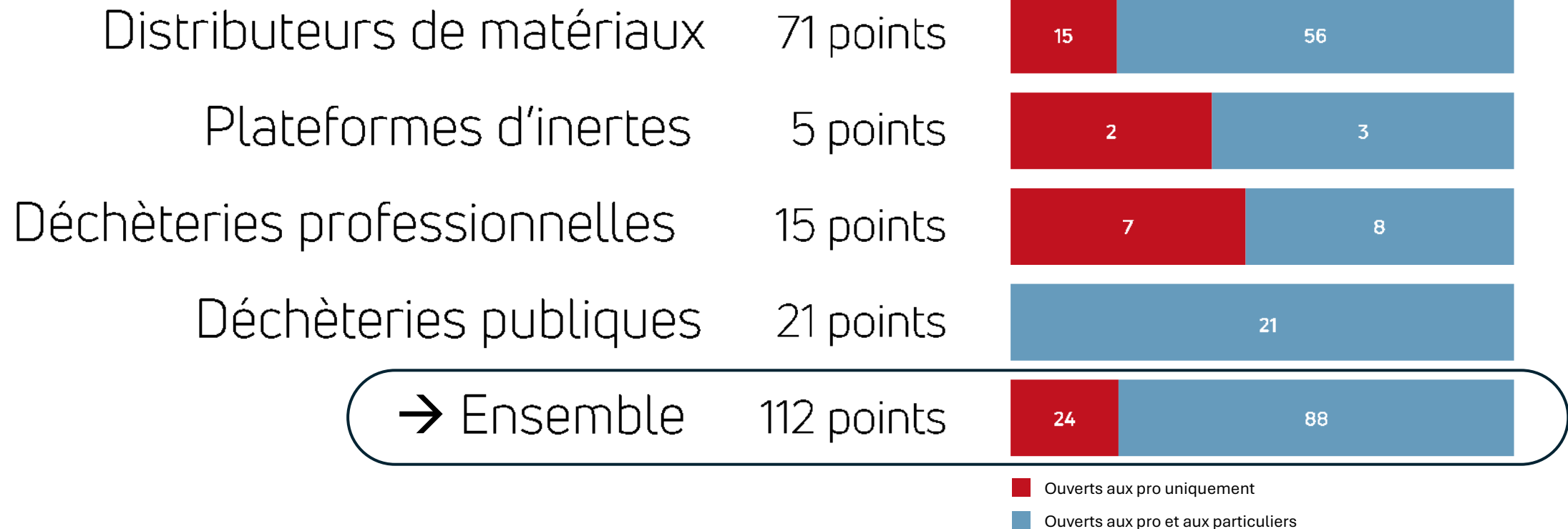
7 400 tonnes collectées en 2024

Source : ADEME

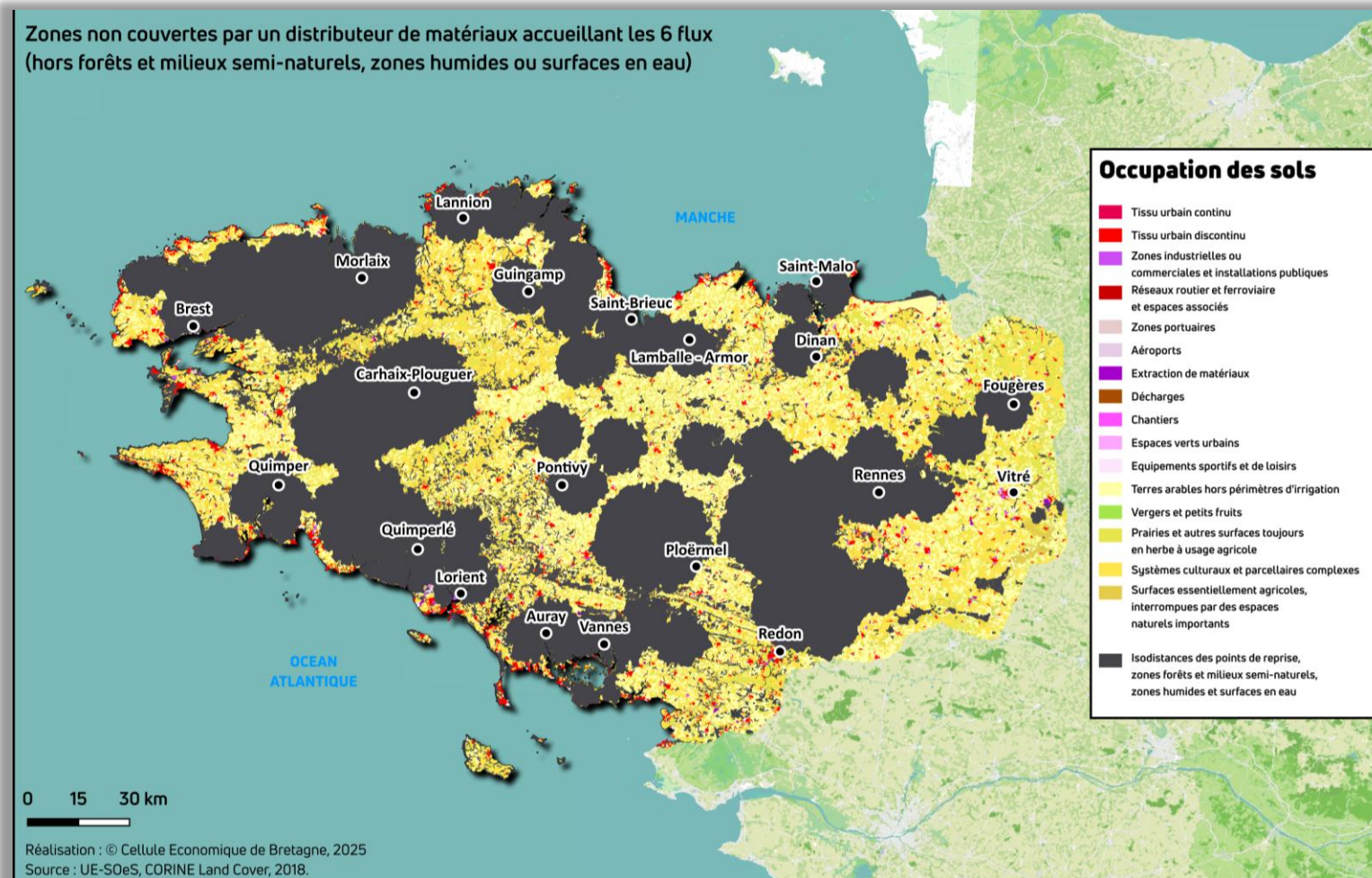
112 points de reprise 6 flux « actifs REP PMCB » (au 17 octobre 2025)

(contre 150 en avril 2025)

-42
par rapport à avril 2025

71 distributeurs de matériaux 6 flux « actifs REP PMCB » qui couvrent 67 % des entreprises de Bâtiment (au 17 octobre 2025)

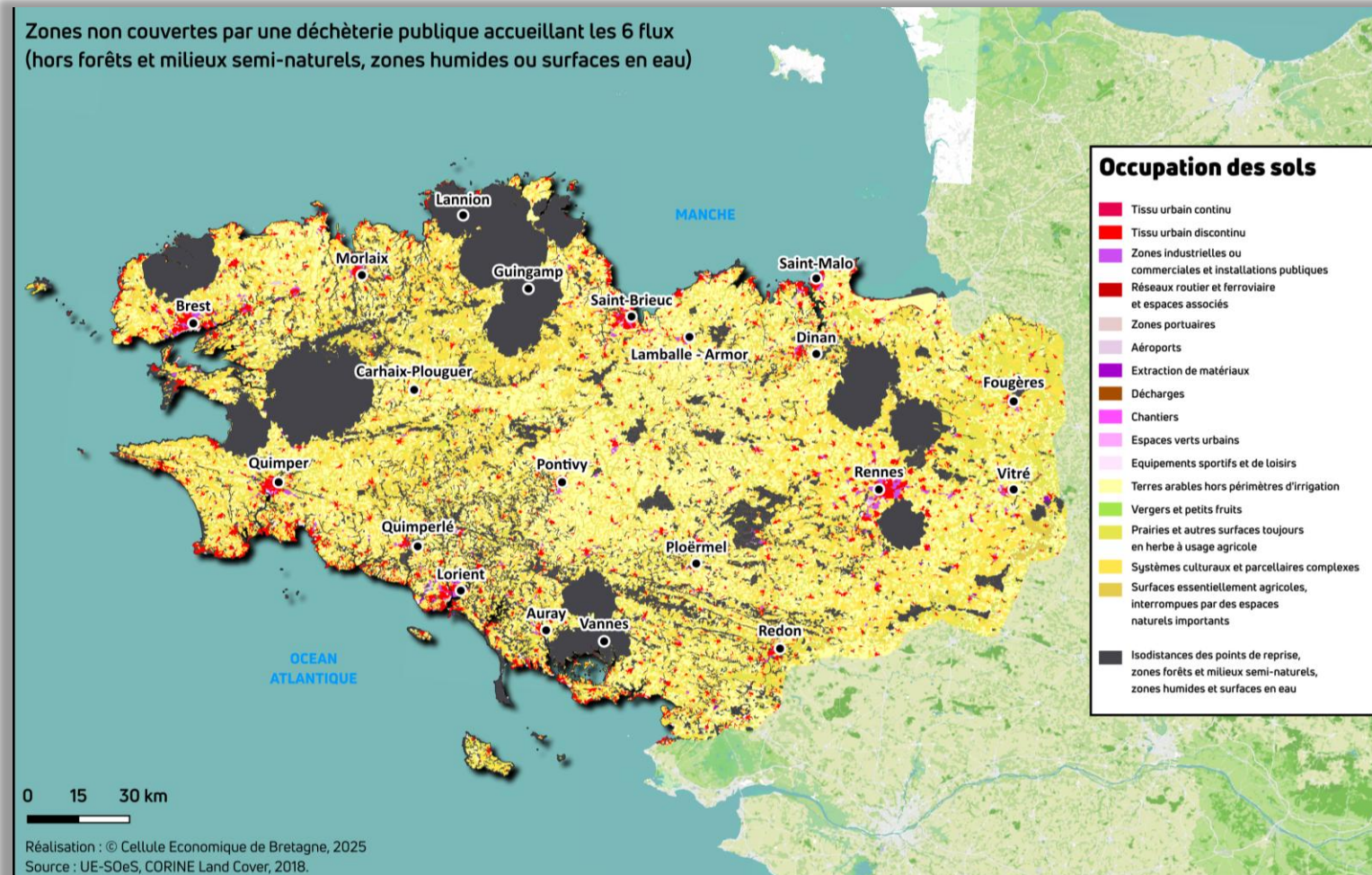


Taux de couverture par un point de reprise 6 flux REP PMCB
(hors forêts et milieux semi-naturels, zones humides et surfaces en eau)

67 %
des entreprises

contre **78 %**
en avril 2025

21 déchèteries publiques 6 flux « actifs REP PMCB » qui couvrent 13 % des entreprises de Bâtiment (au 17 octobre 2025)

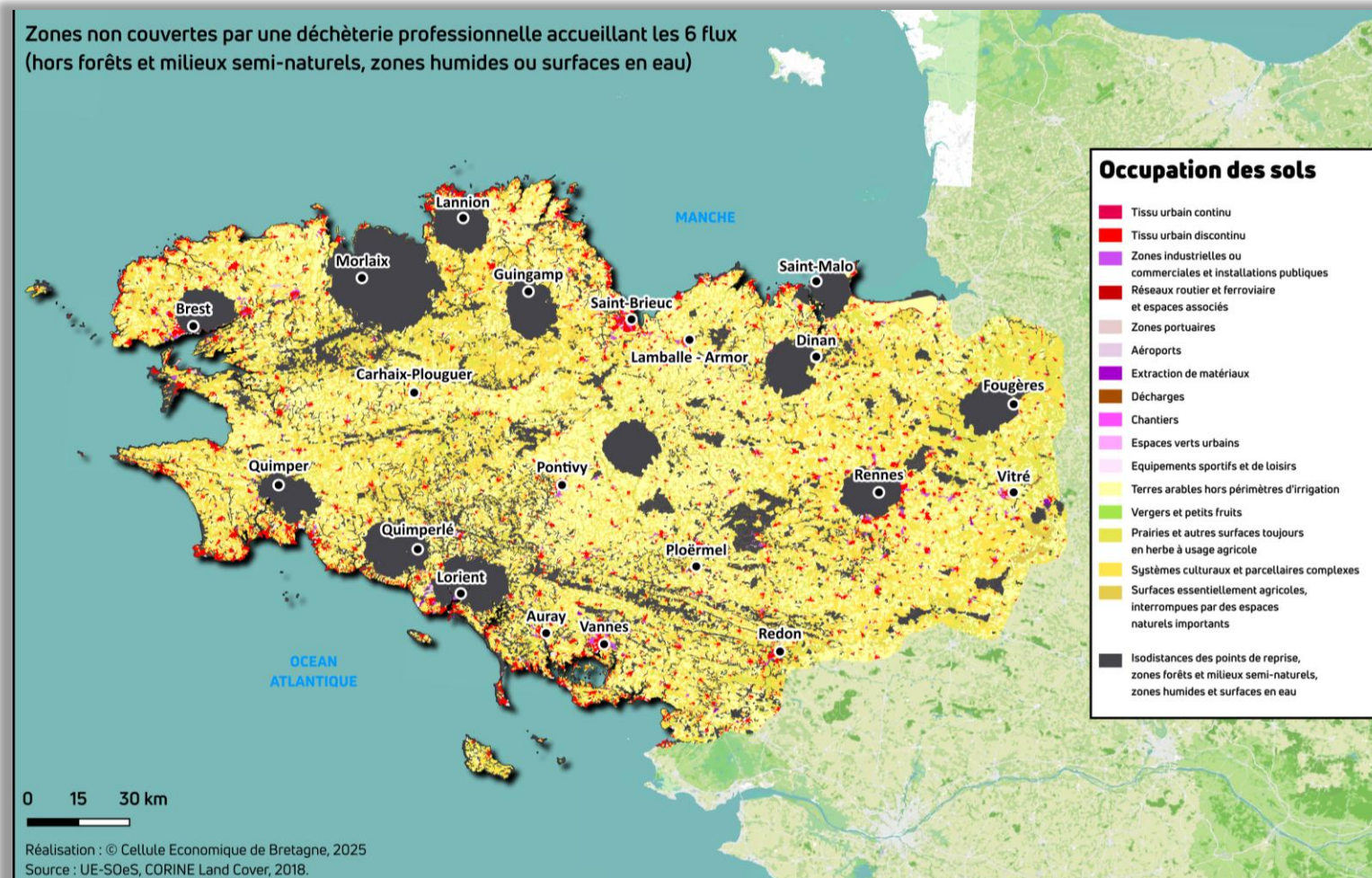


Taux de couverture par un point
de reprise 6 flux REP PMCB
(hors forêts et milieux semi-naturels,
zones humides et surfaces en eau)

13 %
des entreprises

contre **12 %**
en avril 2025

15 déchèteries professionnelles 6 flux « actifs REP PMCB » qui couvrent 27 % des entreprises de Bâtiment (au 17 octobre 2025)

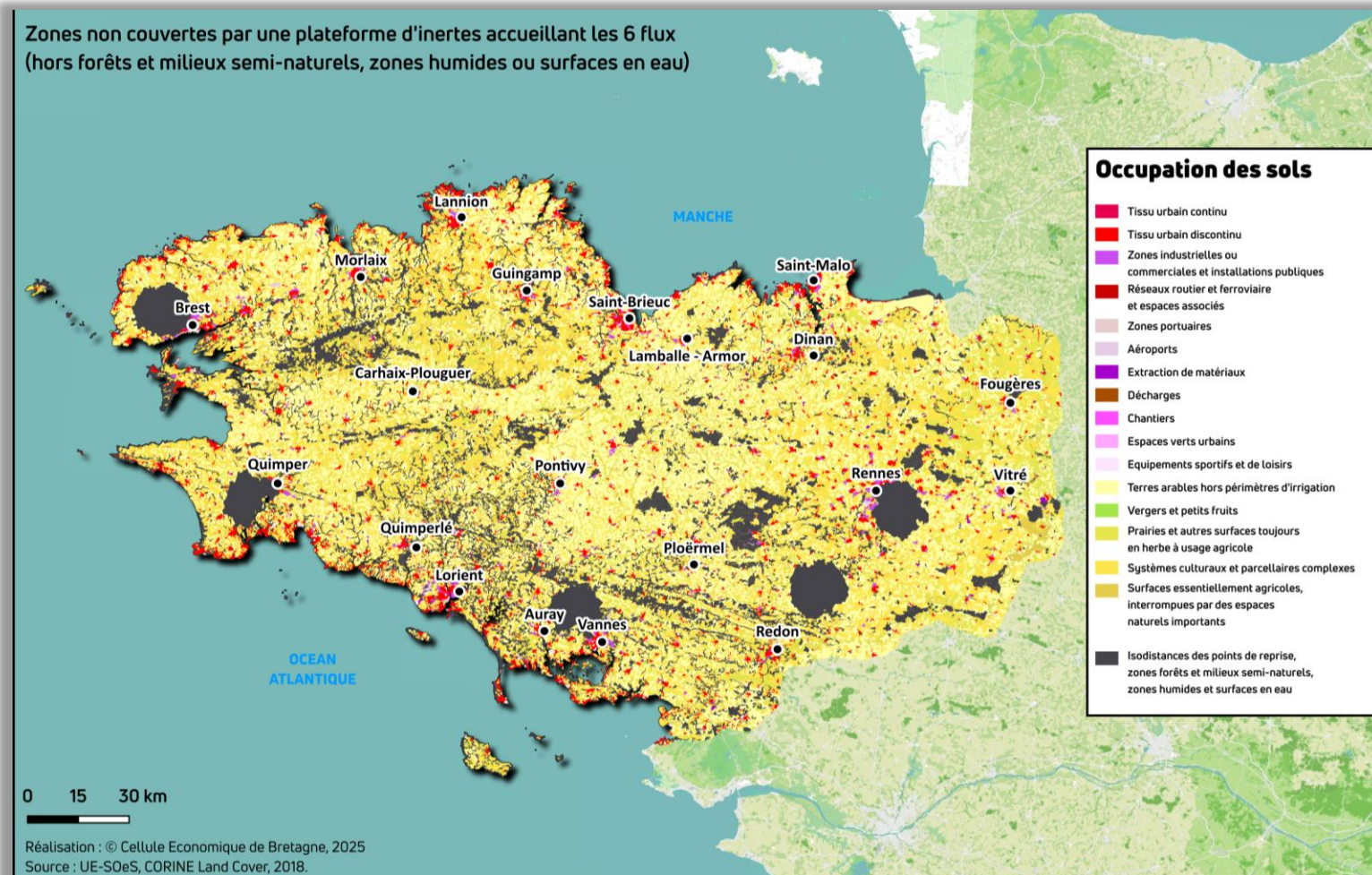


Taux de couverture par un point de reprise 6 flux REP PMCB (hors forêts et milieux semi-naturels, zones humides et surfaces en eau)

27 %
des entreprises

contre **29 %**
en avril 2025

5 plateformes d'inertes 6 flux « actifs REP PMCB » qui couvrent 13 % des entreprises de Bâtiment (au 17 octobre 2025)

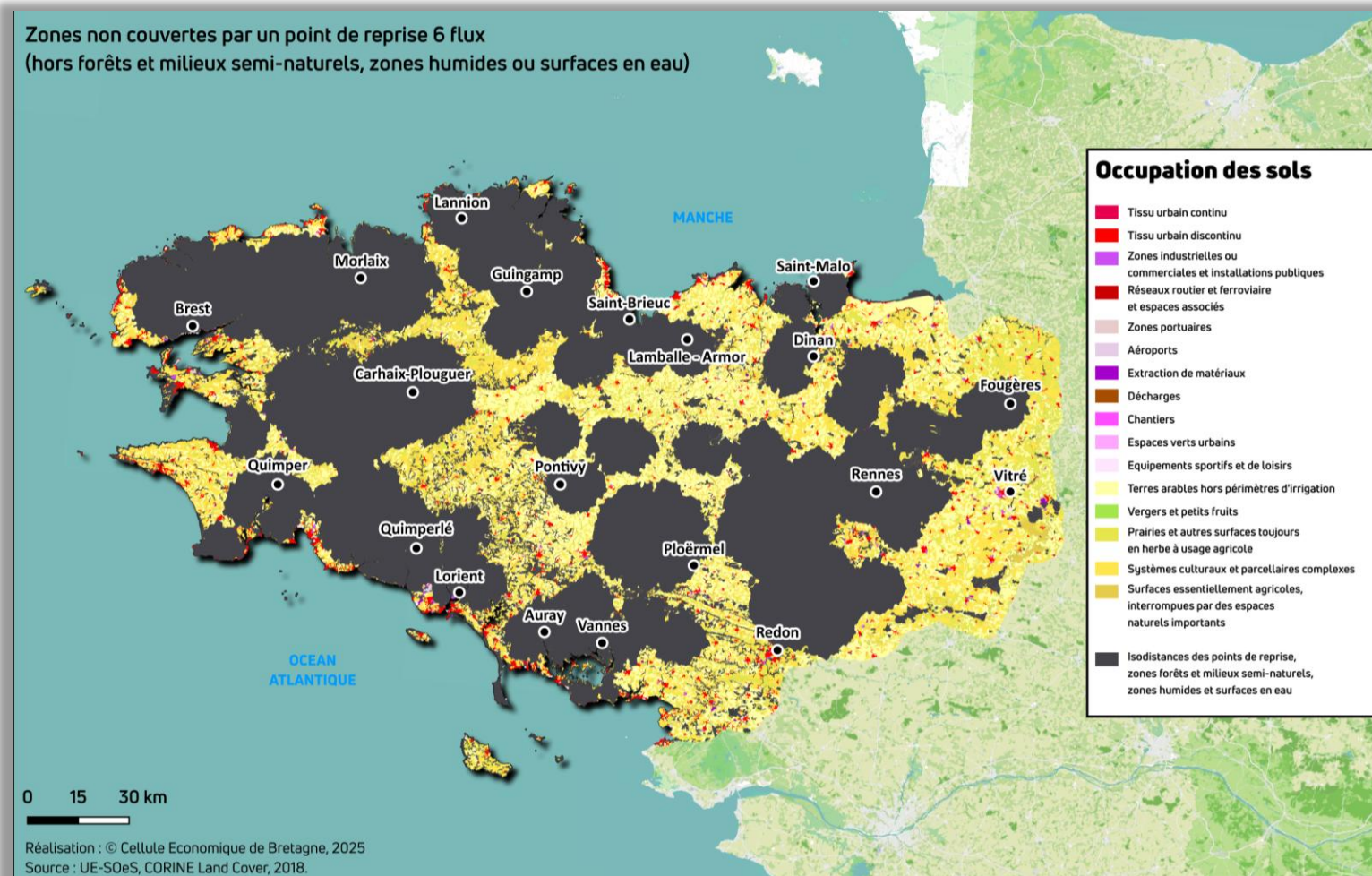


Taux de couverture par un point
de reprise 6 flux REP PMCB
(hors forêts et milieux semi-naturels,
zones humides et surfaces en eau)

13 %
des entreprises

contre **13 %**
en avril 2025

112 points de reprise 6 flux « actifs REP PMCB » (au 17 octobre 2025) (contre 150 en avril 2025)



Taux de couverture par un point de reprise 6 flux REP PMCB
(hors forêts et milieux semi-naturels, zones humides et surfaces en eau)

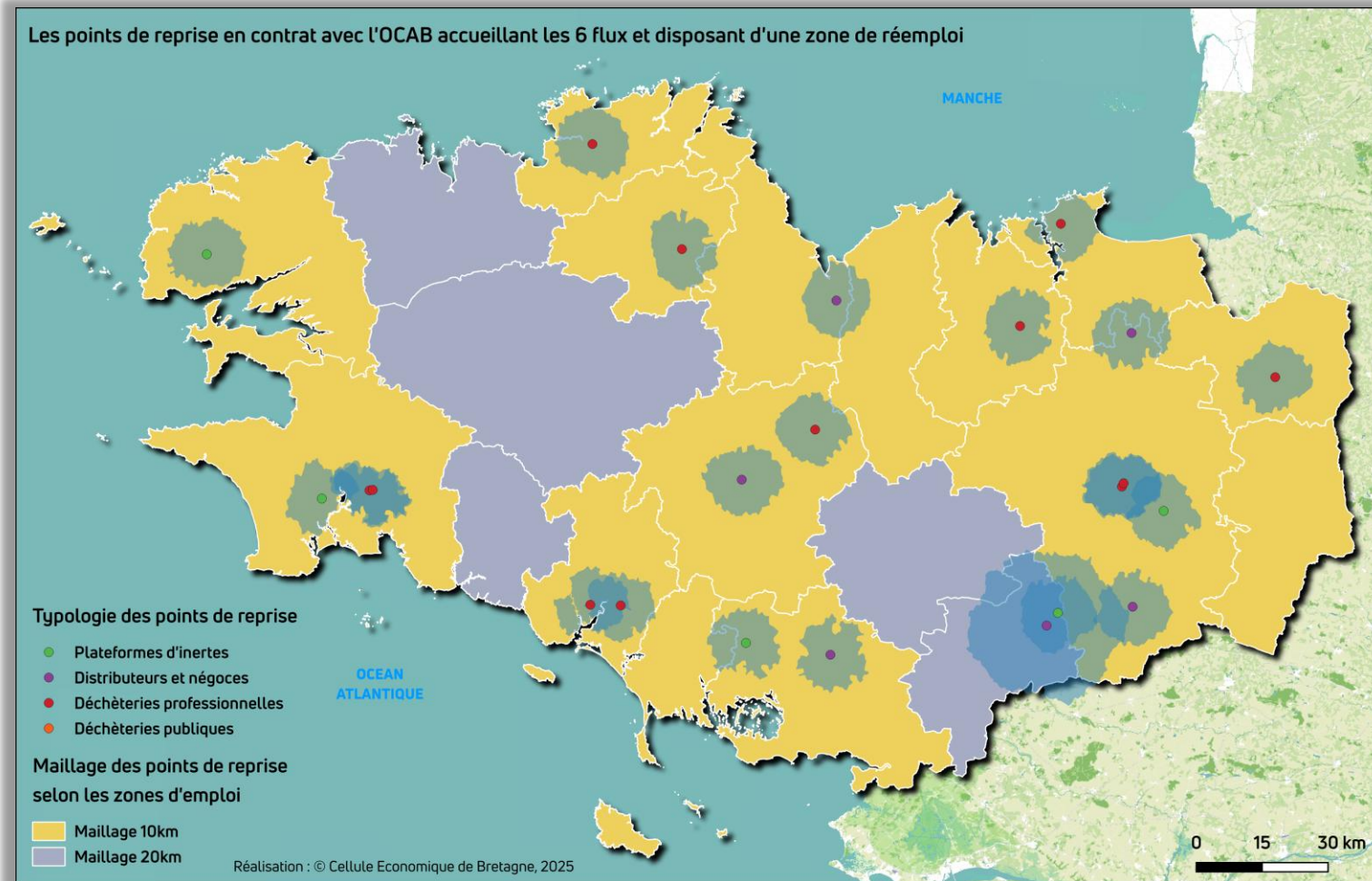
59 %
du territoire

contre **70 %**
en avril 2025

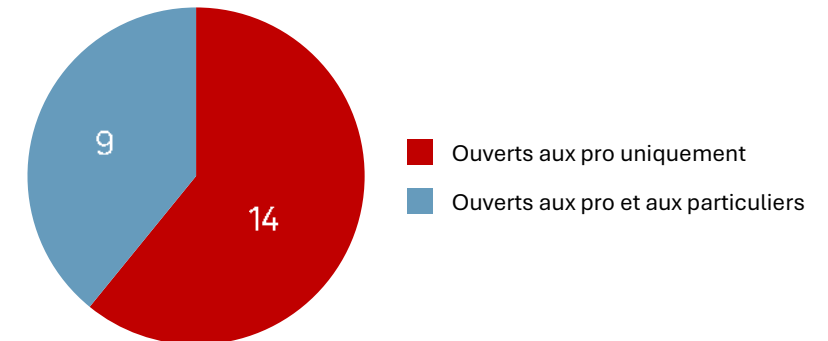
73 %
des entreprises

contre **82 %**
en avril 2025

23 points de reprise 6 flux + zone de réemploi qui couvrent 32% des établissements de Bâtiment (au 17 octobre 2025)



Plateformes d'inertes	5 points
Distributeurs de matériaux	6 points
Déchèteries professionnelles	12 points



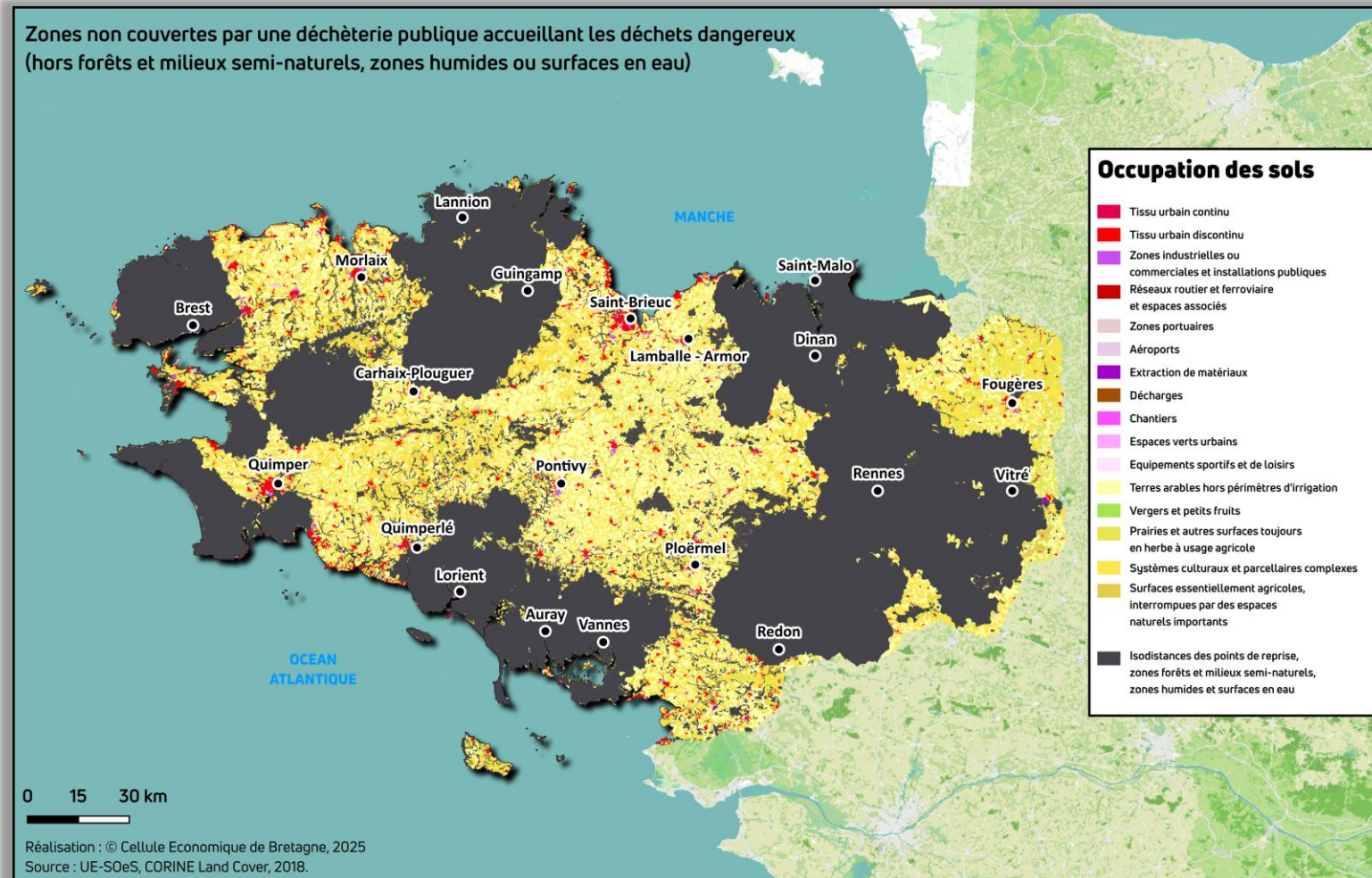
Taux de couverture des
établissements de Bâtiment : 32 %

contre **32 %** en avril 2025



**→ Zoom sur l'accueil
des déchets dangereux**

137 déchèteries publiques « actives REP PMCB » accueillant des déchets dangereux (au 17 octobre 2025) (contre 124 en avril 2025)



Taux de couverture des
établissements de Bâtiment : 48 %

contre **47 %** en avril 2025

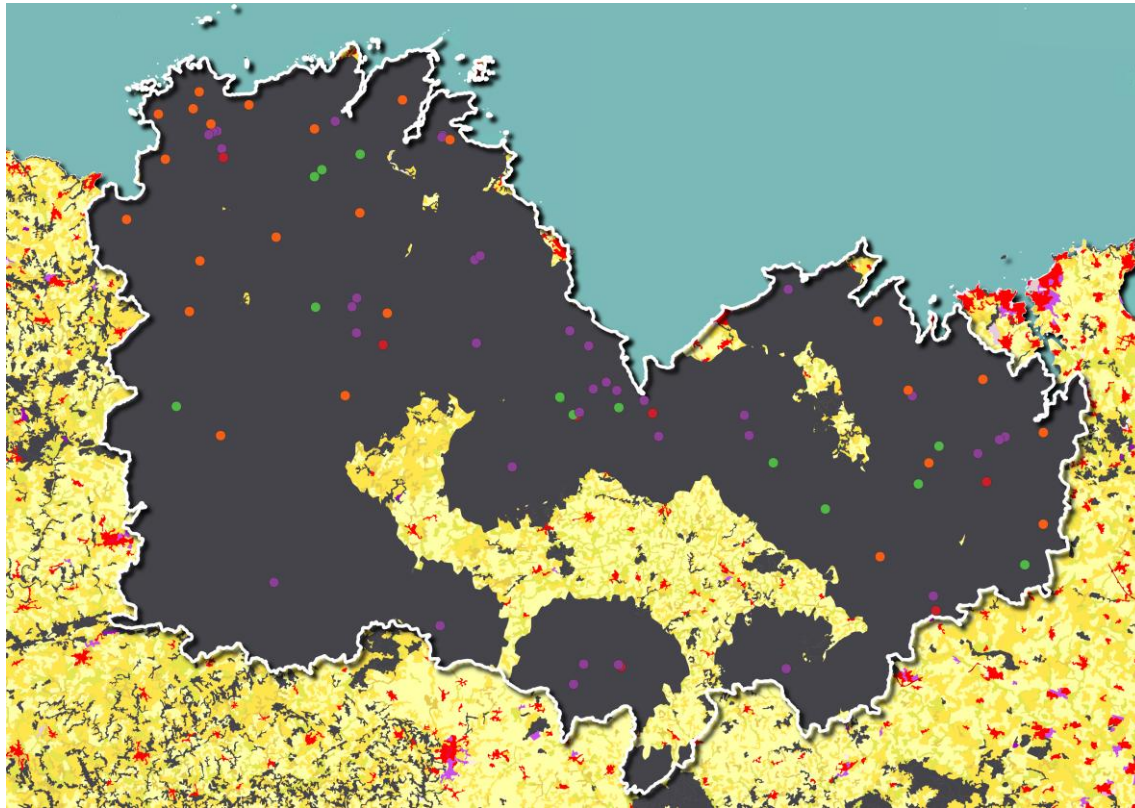


→ Zoom par département

(hors déchèteries publiques accueillant uniquement les particuliers)

Côtes d'Armor

Points de reprise

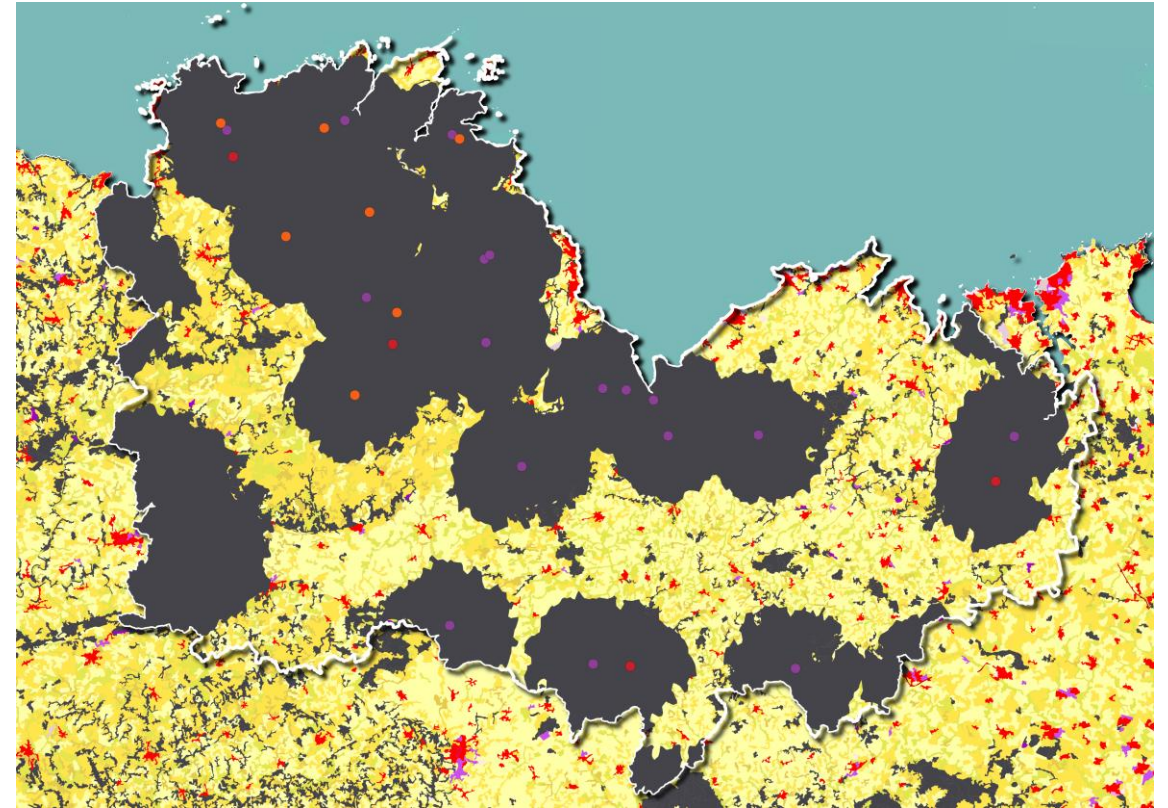


● Distributeurs de matériaux	37 points
● Plateformes d'inertes	16 points
● Déchèteries professionnelles	7 points
● Déchèteries publiques	24 points
→ Ensemble	84 points

Taux de couverture
des établissements
de Bâtiment

94 %

6 flux



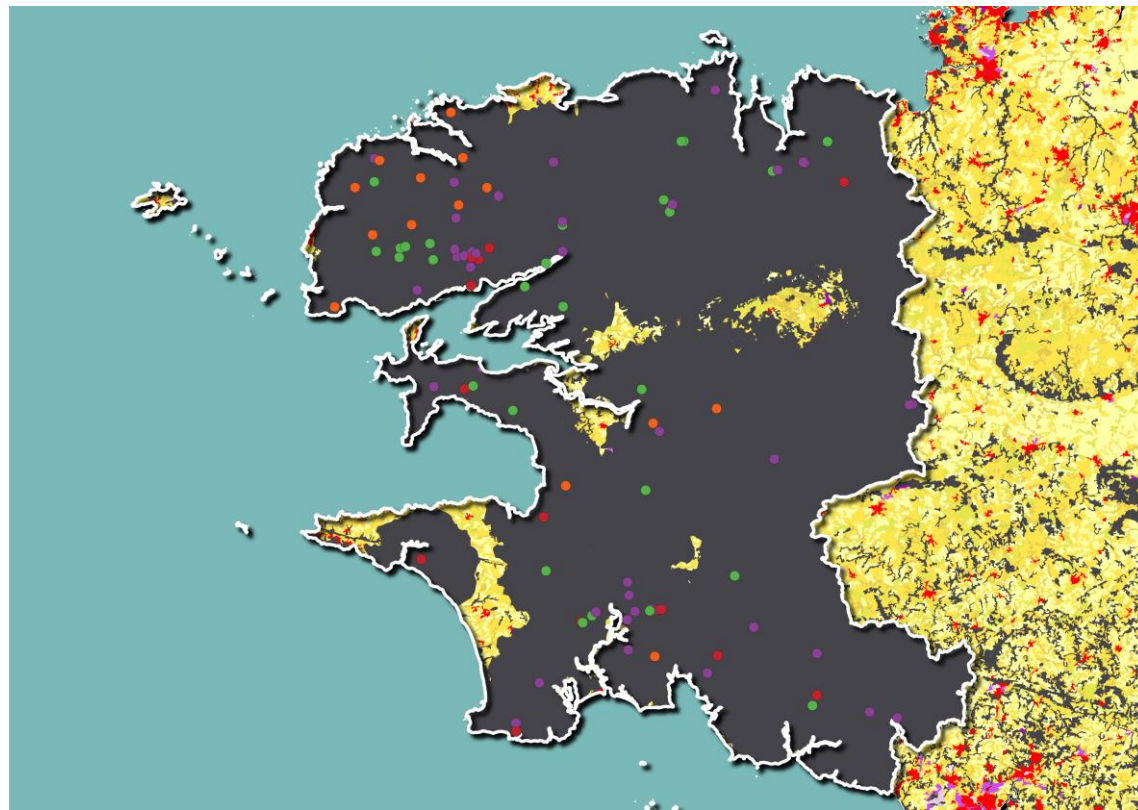
● Distributeurs de matériaux	17 points
● Plateformes d'inertes	0 points
● Déchèteries professionnelles	4 points
● Déchèteries publiques	7 points
→ Ensemble	28 points

Taux de couverture
des établissements
de Bâtiment

71 %

Finistère

Points de reprise

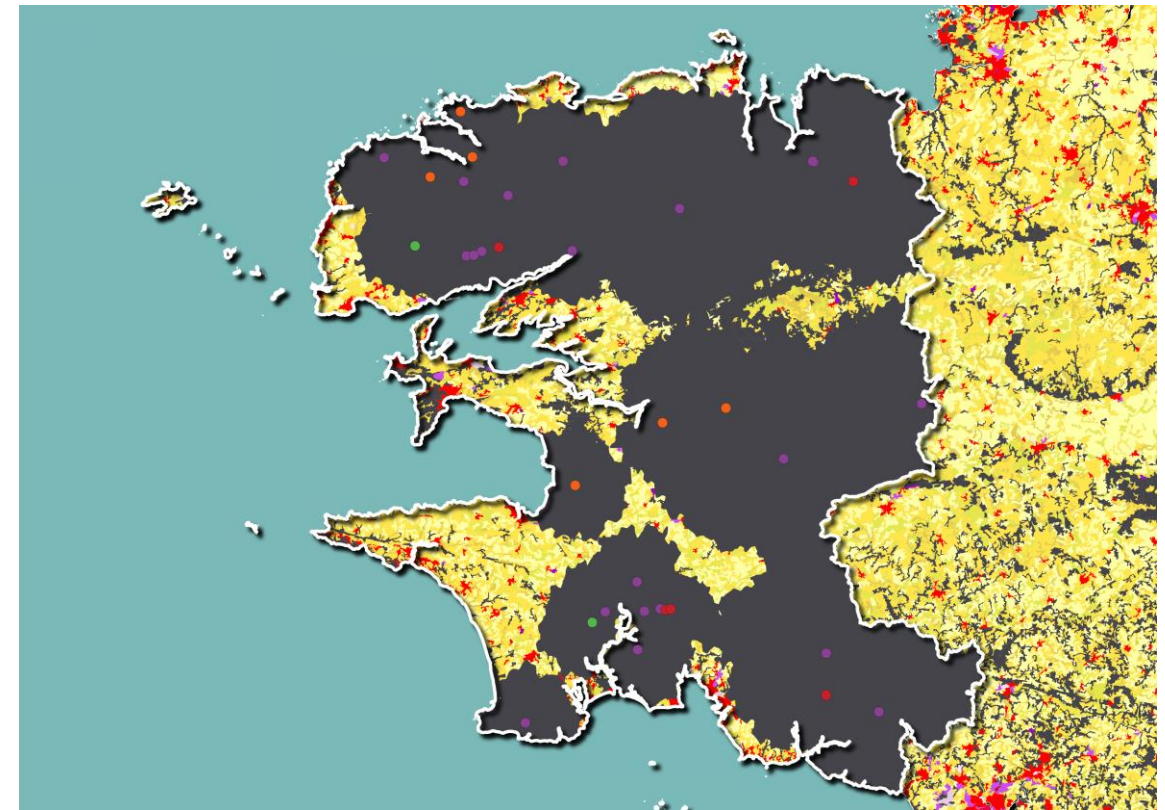


● Distributeurs de matériaux	40 points
● Plateformes d'inertes	29 points
● Déchèteries professionnelles	17 points
● Déchèteries publiques	14 points
→ Ensemble	100 points

Taux de couverture
des établissements
de Bâtiment

97 %

6 flux



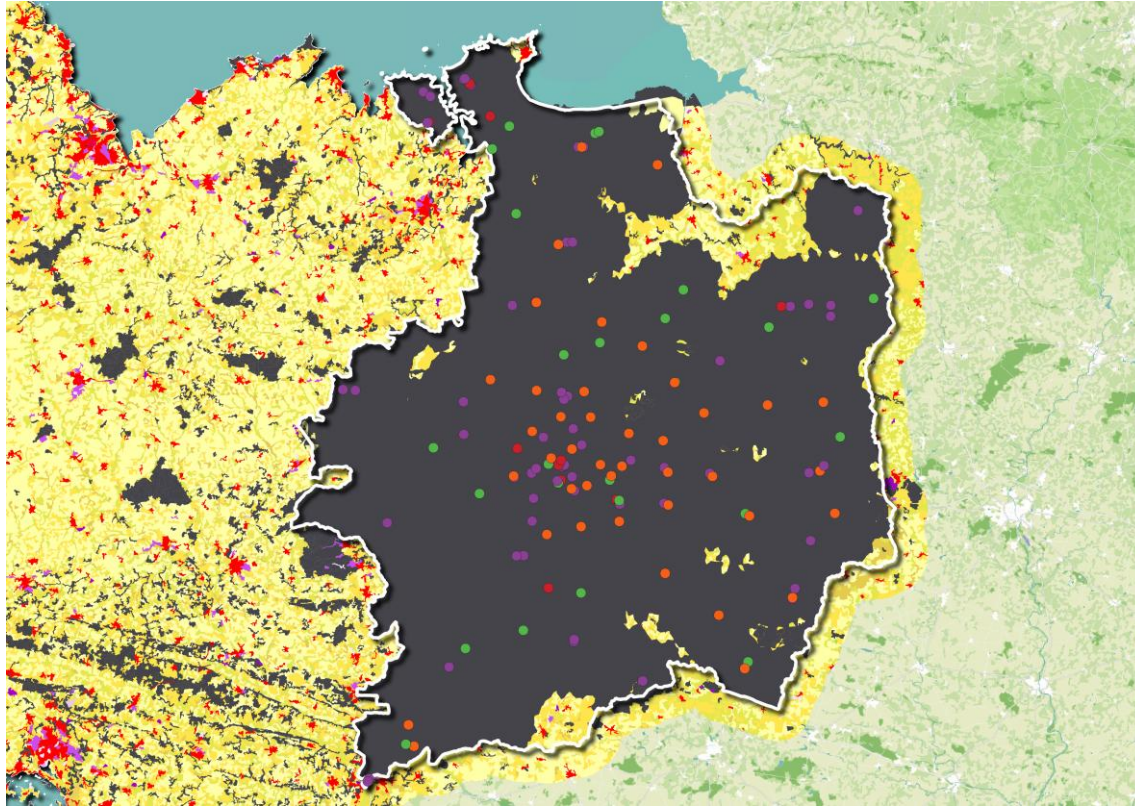
● Distributeurs de matériaux	21 points
● Plateformes d'inertes	2 points
● Déchèteries professionnelles	5 points
● Déchèteries publiques	6 points
→ Ensemble	34 points

Taux de couverture
des établissements
de Bâtiment

81 %

Ille-et-Vilaine

Points de reprise

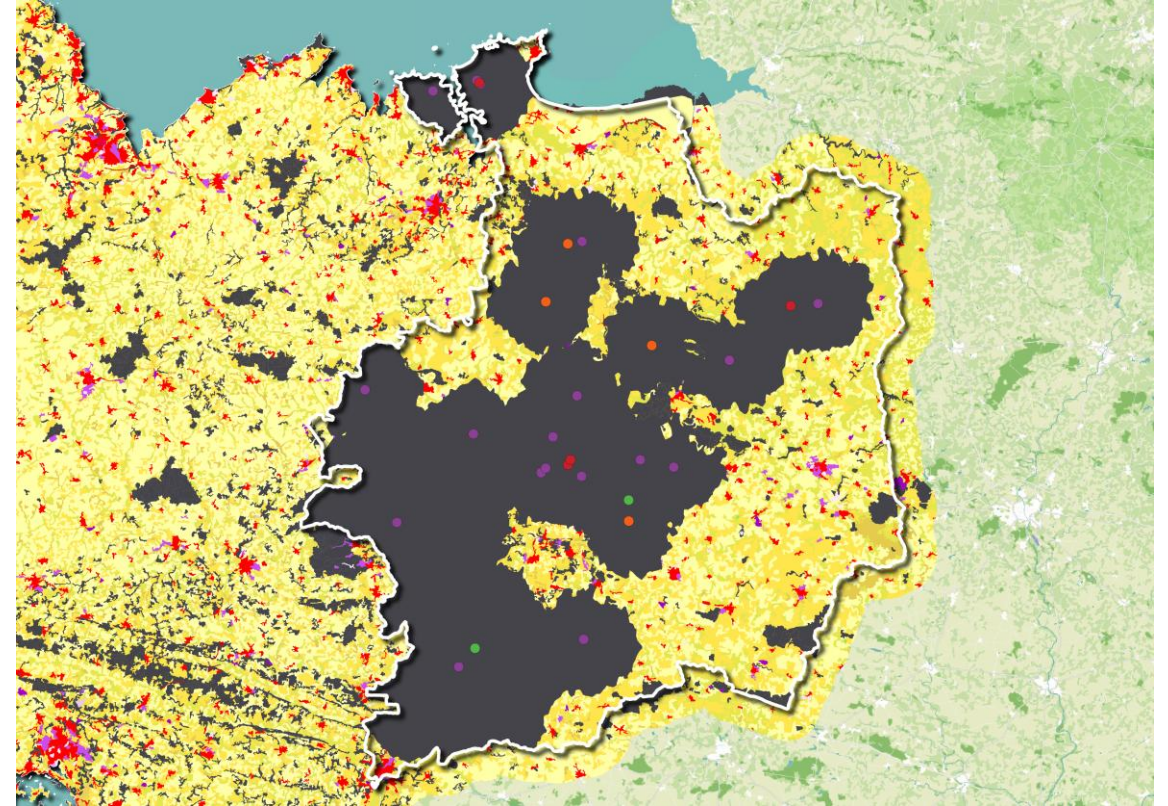


● Distributeurs de matériaux	60 points
● Plateformes d'inertes	28 points
● Déchèteries professionnelles	13 points
● Déchèteries publiques	41 points
→ Ensemble	142 points

**Taux de couverture
des établissements
de Bâtiment**

97 %

6 flux



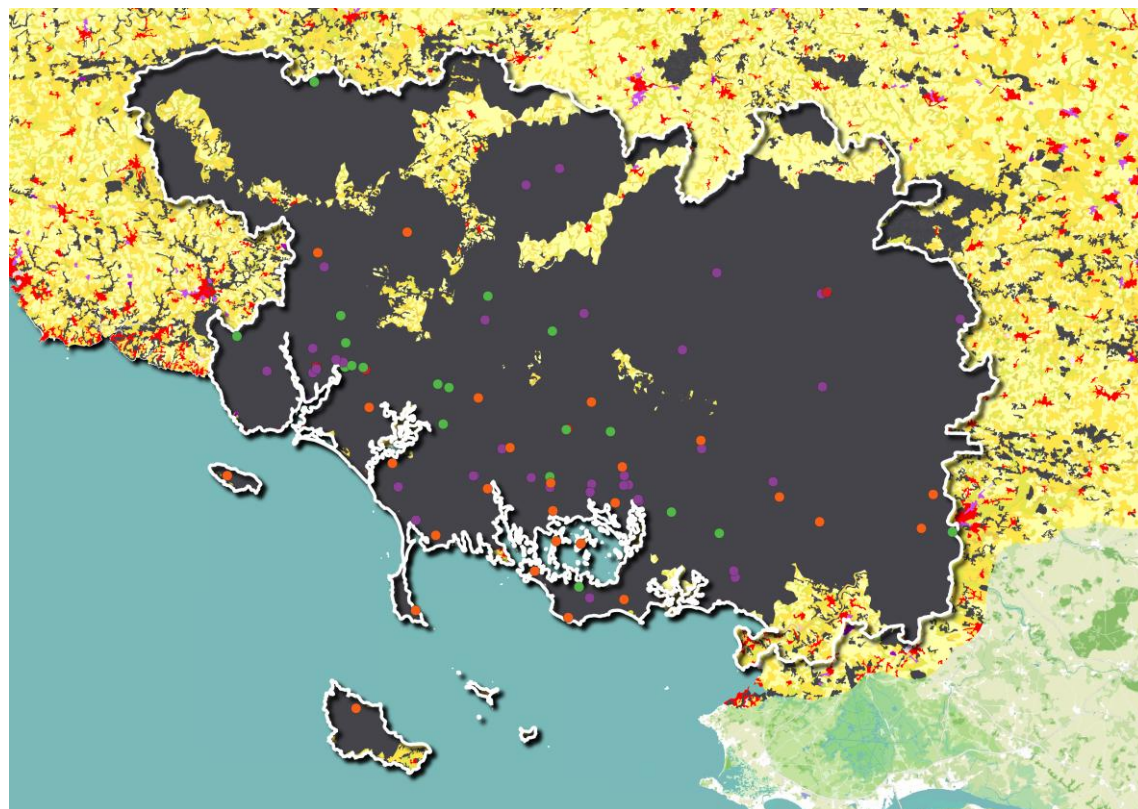
● Distributeurs de matériaux	18 points
● Plateformes d'inertes	2 points
● Déchèteries professionnelles	4 points
● Déchèteries publiques	4 points
→ Ensemble	28 points

**Taux de couverture
des établissements
de Bâtiment**

70 %

Morbihan

Points de reprise

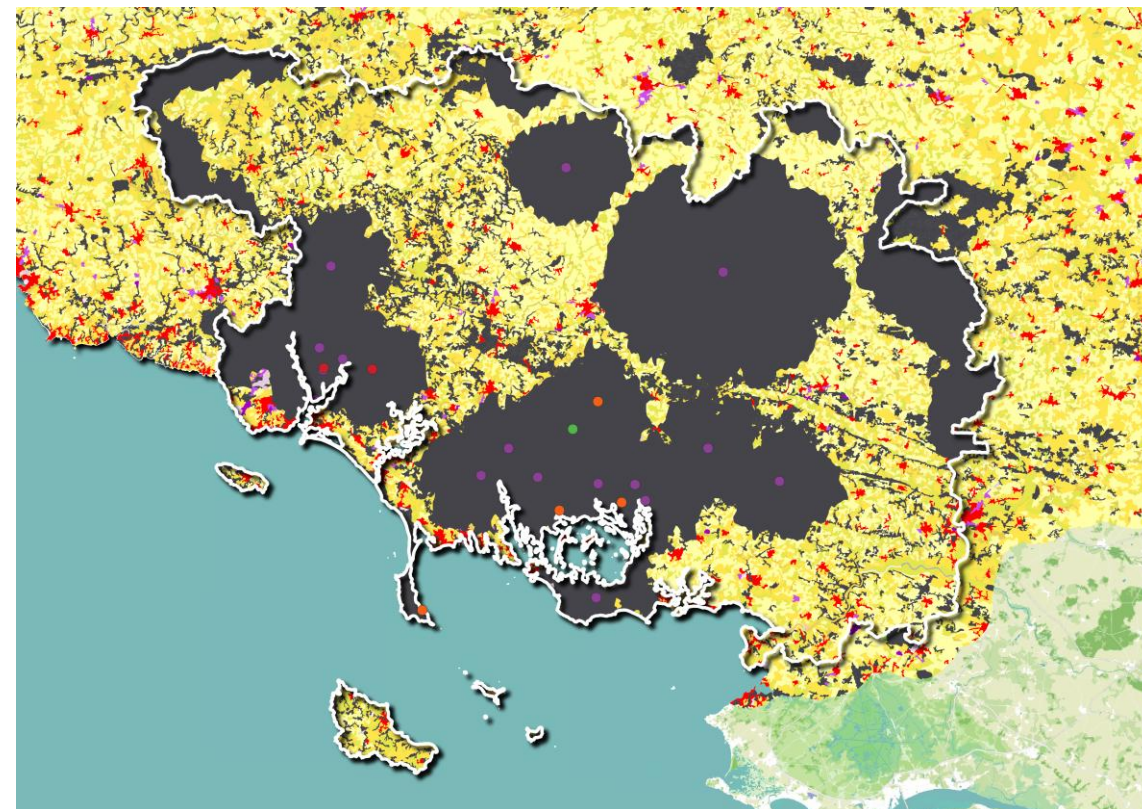


● Distributeurs de matériaux	36 points
● Plateformes d'inertes	21 points
● Déchèteries professionnelles	5 points
● Déchèteries publiques	26 points
→ Ensemble	88 points

Taux de couverture
des établissements
de Bâtiment

94 %

6 flux



● Distributeurs de matériaux	15 points
● Plateformes d'inertes	1 points
● Déchèteries professionnelles	2 points
● Déchèteries publiques	4 points
→ Ensemble	22 points

Taux de couverture
des établissements
de Bâtiment

62 %



Identification des zones d'emploi potentiellement en tension ou à vigilance

Identification des zones d'emploi potentiellement en tension ou à vigilance

Points de reprise : 3 territoires en retard :

- Fougères
- Lamballe-Armor
- Pontivy-Loudéac

6 flux : 3 territoires très bien couverts :

- Guingamp
- Morlaix
- Quimperlé

Et 4 très peu couverts :

- Lamballe-Armor
- Pontivy-Loudéac
- Redon (partie Bretagne)
- Vitre (0 %)

Plus de 90%
De 70% à 90%
De 50% à 70%
Moins de 50%

Zone d'emploi	% des entreprises de Bâtiment couvert par un point de reprise	% des entreprises de Bâtiment couvert par un point de reprise 6 flux
Auray	98 %	54 %
Brest	97 %	80 %
Carhaix-Plouguer	94 %	57 %
Dinan	98 %	52 %
Fougères	74 %	55 %
Guingamp	96 %	89 %
Lamballe-Armor	81 %	44 %
Lannion	98 %	82 %
Lorient	98 %	69 %
Morlaix	100 %	91 %
Ploërmel	94 %	76 %
Pontivy-Loudéac	67 %	32 %
Quimper	90 %	60 %
Quimperlé	100 %	100 %
Redon (partie Bretagne)	99 %	44 %
Rennes	97 %	78 %
Saint-Brieuc	90 %	81 %
Saint-Malo	96 %	58 %
Vannes	91 %	76 %
Vitré	98 %	0 %
Bretagne	96 %	73 %

* Territoire hors forêts et milieux semi-naturels, zones humides et surfaces en eau

* Données ne prenant pas en compte l'arrêt provisoire de la reprise des huisseries.

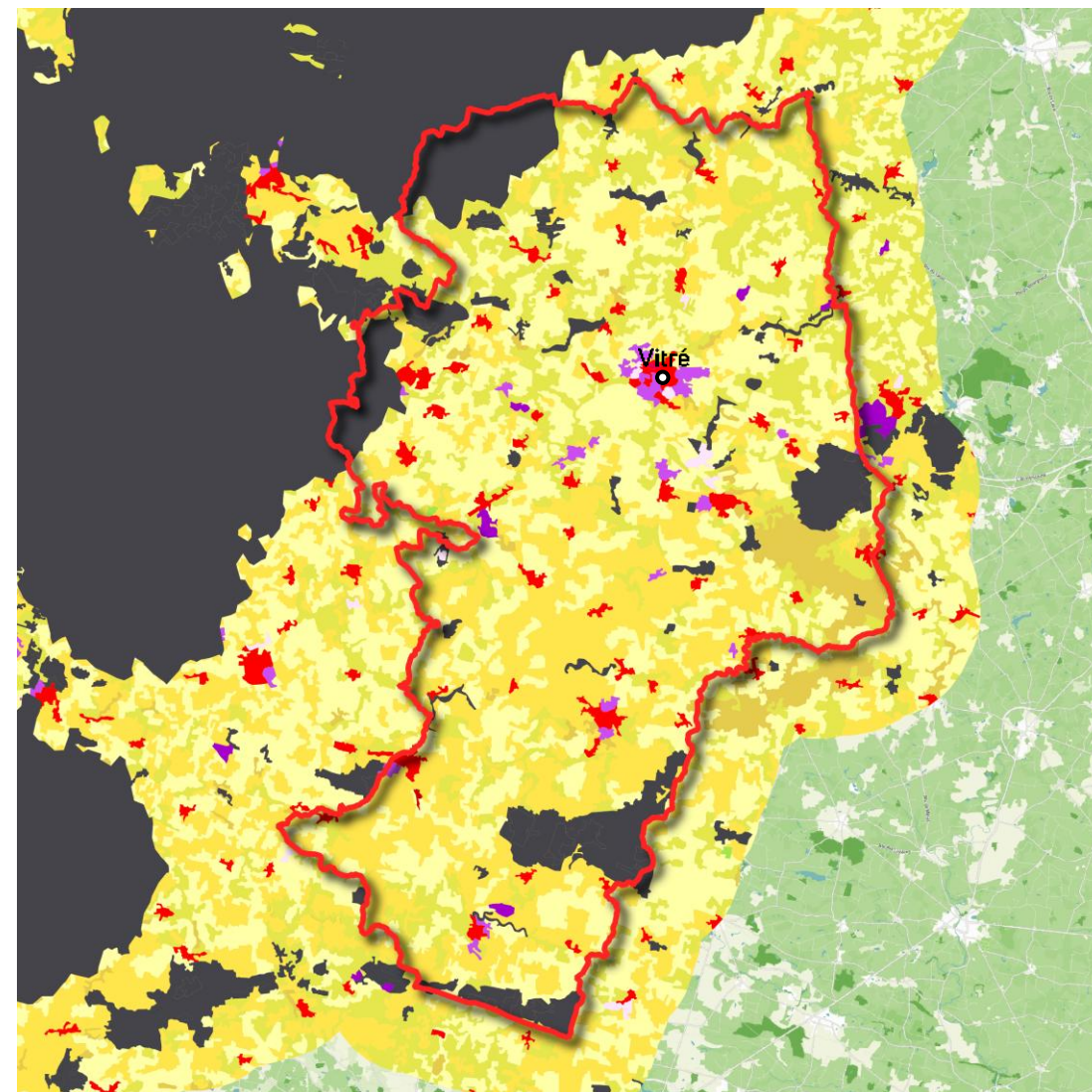
Zone d'emploi de Vitré

Taux de couverture des
établissements de Bâtiment : 0 %

Description de la zone d'emploi :

La zone d'emploi de Vitré est insuffisamment couverte en points de reprise 6 flux, avec seulement 5 % de son emprise au sol et 0 % des entreprises du Bâtiment couvertes.

Un point de reprise 5 flux est présent sur le territoire et pourrait contribuer à densifier le maillage en cas d'ajout d'un flux supplémentaire (mélanges d'inertes et béton) (voir carte). En revanche, aucune déchèterie publique accueillant les 6 flux n'est en mesure de renforcer la couverture.



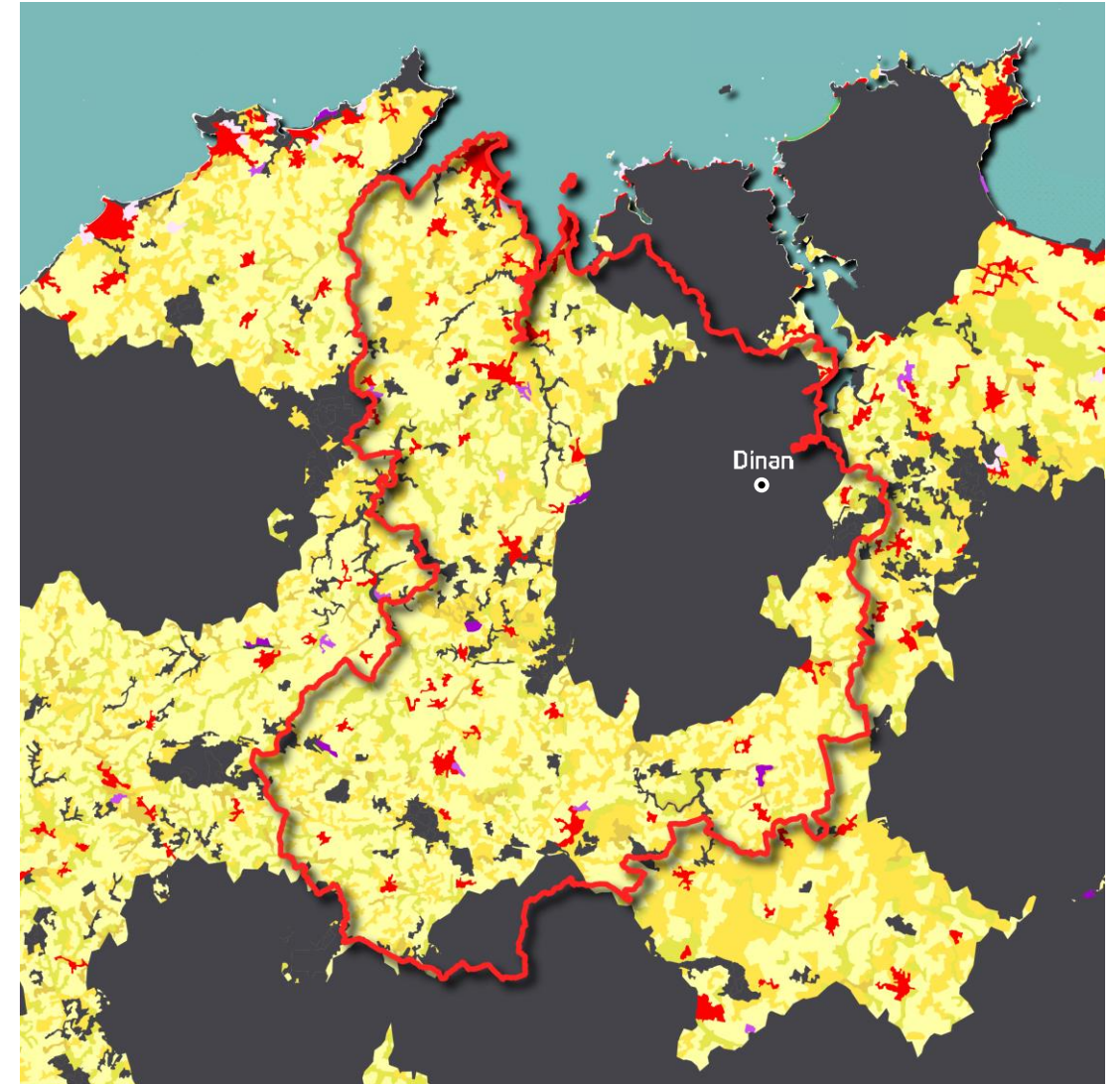
Zone d'emploi de Dinan

Taux de couverture des
établissements de Bâtiment : 52 %

Description de la zone d'emploi :

La zone d'emploi de Dinan est peu couverte en points de reprise 6 flux. 30 % de l'emprise au sol et 52 % des entreprises du Bâtiment de la zone sont actuellement couvertes.

Dans cette zone d'emploi, aucun point de reprise 5 flux et aucune déchèterie publique accueillant les 6 flux ne sont en mesure de venir renforcer cette couverture territoriale.



Zone d'emploi de Saint-Malo

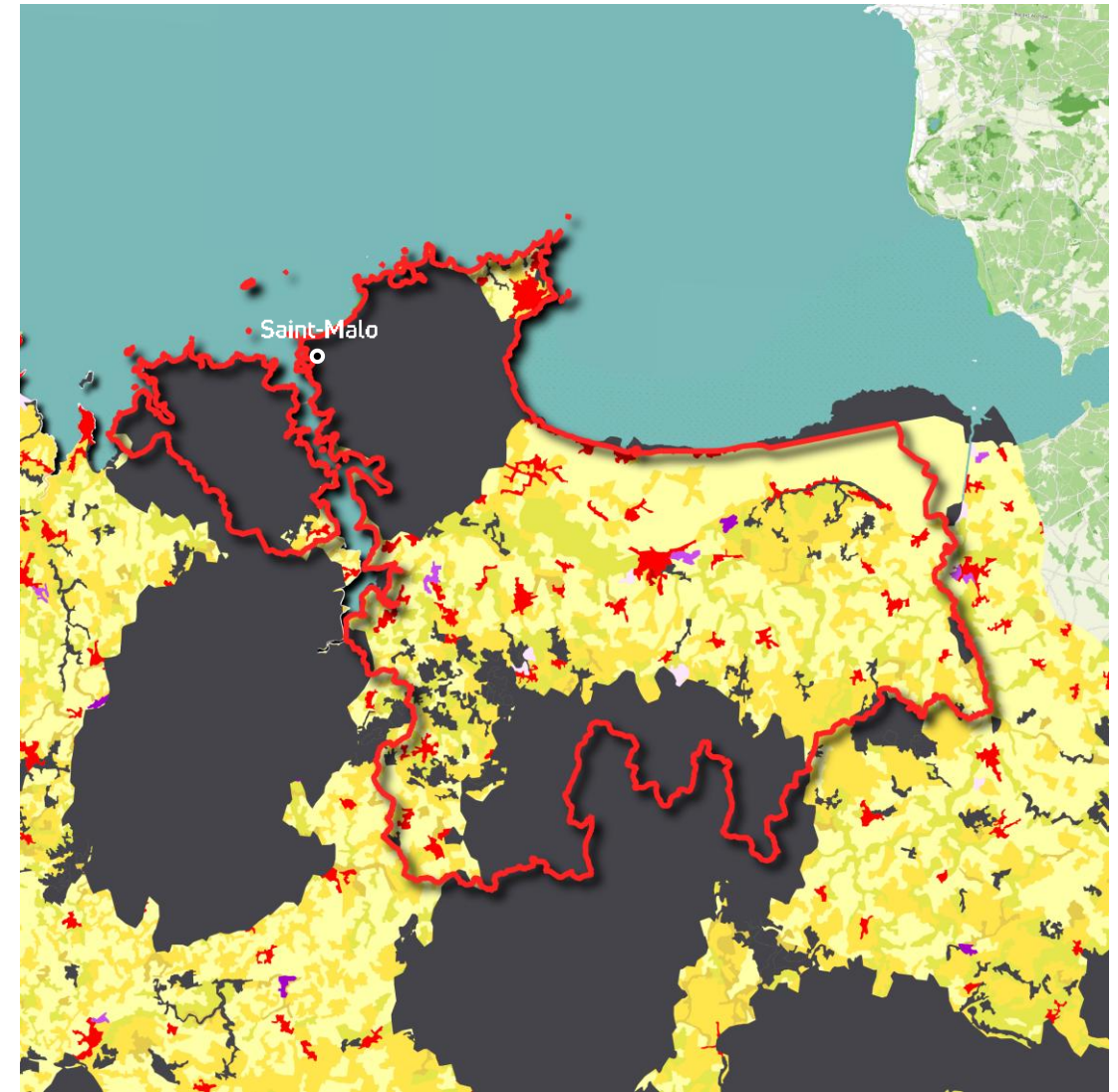
Taux de couverture des
établissements de Bâtiment : 58 %

Description de la zone d'emploi :

La zone d'emploi de Saint-Malo bénéficie d'une couverture partielle en points de reprise 6 flux, avec 38 % de l'emprise au sol et 58 % des entreprises du Bâtiment desservies. Ces chiffres révèlent un déséquilibre dans la localisation des points de reprise, qui ne semblent pas positionnés de manière optimale.

Une part importante du territoire, notamment au nord-est, reste faiblement couverte. Le déploiement d'un ou deux nouveaux points de reprise 6 flux permettrait d'améliorer significativement le maillage, tout en renforçant la couverture des zones d'emploi voisines.

3 déchèteries publiques acceptant les 6 flux sont actuellement en mesure de compléter légèrement cette couverture.



Zone d'emploi de Lamballe-Armor

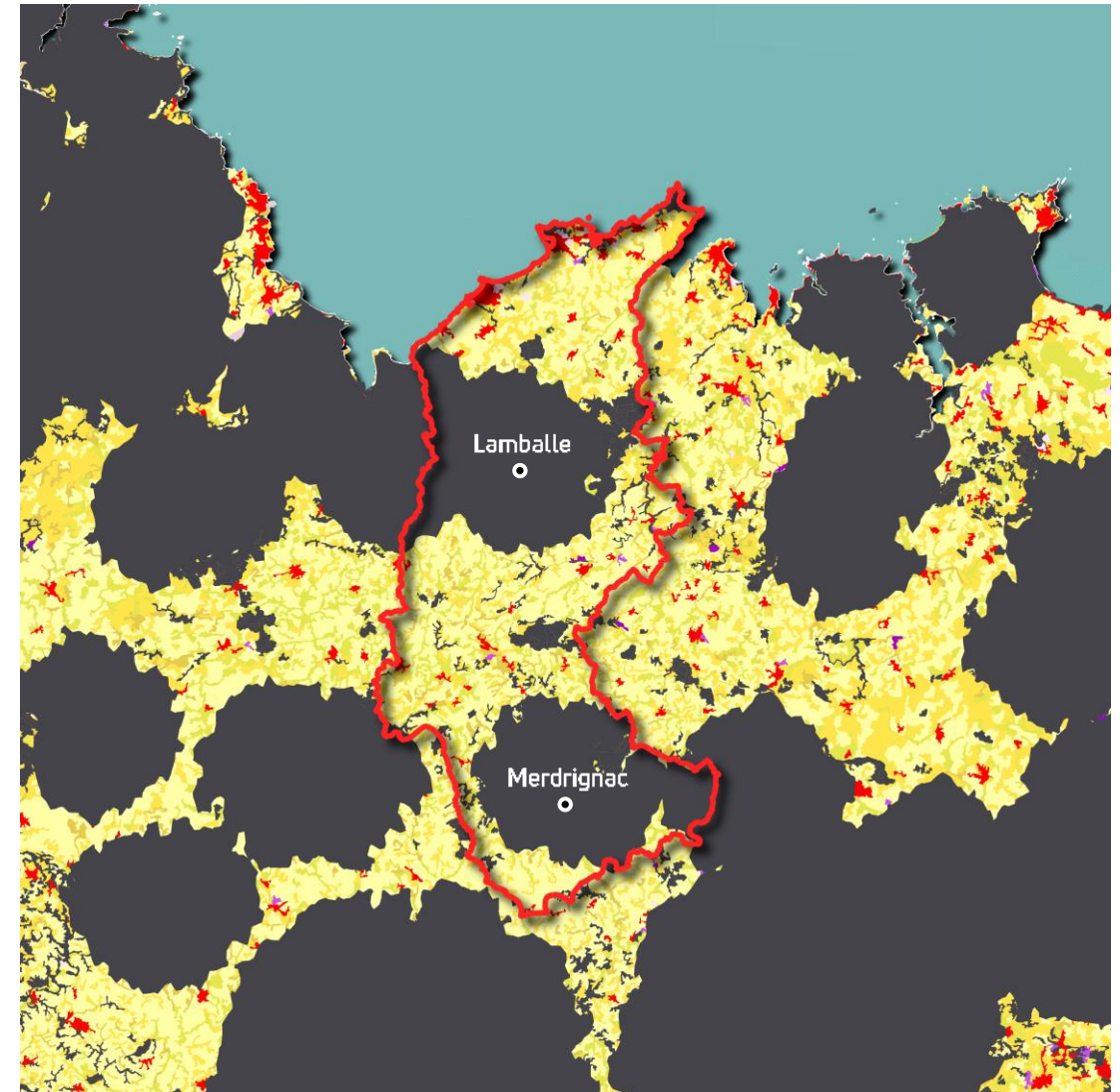
Taux de couverture des
établissements de Bâtiment : 44 %

Description de la zone d'emploi :

La zone d'emploi de Lamballe-Armor affiche une couverture insuffisante en points de reprise 6 flux, avec 44 % des entreprises du Bâtiment desservies.

Les deux communes Lamballe et Merdrignac sont couvertes.

Dans cette zone d'emploi, aucun point de reprise 5 flux et aucune déchèterie publique accueillant les 6 flux ne sont en mesure de venir renforcer cette couverture territoriale.



À retenir

- La couverture du territoire en points de reprise très satisfaisante et en légère augmentation
- Une baisse du nombre de points de reprise 6 flux à la suite de l'arrêt de l'accueil des huisseries de plusieurs distributeurs
- Des zones blanches qui s'intensifient, dans lesquelles l'ajout de quelques flux de déchets pourrait régler les difficultés.
- L'ajout d'un flux aux points de reprise 5 flux ne changerait pas la situation à l'exception de la zone d'emploi de Vitré.
- Des déchèteries ouvertes seulement aux particuliers qui ne régleraient pas les problématiques des zones en tension.

Retrouvez l'outil de suivi du déploiement de la REP PMCB en cliquant sur cette image

(maintien control+clic gauche)

